



Consolato Generale d'Italia
Parigi



CAP PARIS

Groupement d'Associations de Professionnels Italiens à Paris

CAP PARIS est une association née le 19 février 2019 d'une initiative du Comites (Comité des Italiens Résidant à l'Etranger) en collaboration avec le Consulat Général d'Italie, sous l'égide de l'Ambassade d'Italie à Paris et avec le soutien de la Direction Générale pour les Italiens à L'Etranger et les Politiques Migratoires du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale italien.

CAP PARIS regroupe dix Associations représentatives de la nouvelle immigration italienne, et compte plus de deux mille professionnels italiens qui résident en région parisienne. CAP PARIS mire à recenser les italiens qui se sont transférés en Ile de France pour raisons professionnelles afin d'accroître leur visibilité dans les domaines professionnels, scientifiques et culturels. Par ailleurs, avec le soutien du Comites, CAP Paris entend créer une nouvelle synergie avec les représentants de l'immigration traditionnelle en mettant en valeur leurs succès et le prestige qu'ils ont acquis et en créant des occasions d'échanges et de rencontres.

Les principaux objectifs de CAP PARIS sont :

- *Le recensement des professionnels italiens dans la circonscription consulaire;*
- *L'état des lieux de l'apport des professionnels italiens de la « nouvelle mobilité » dans des secteurs clefs en France, tels la recherche, la médecine, la culture, la mode, l'oenogastronomie et d'autres encore ;*
- *La promotion de la communauté des professionnels italiens en France ;*
- *La valorisation de l'Italie par la présentation de son système académique par l'intermédiaire des universités de provenance de la nouvelle mobilité ;*
- *L'encouragement du networking entre associations du CAP et localement avec les institutions et les associations locales ;*
- *La création d'occasions d'échange et de soutien réciproque entre les représentants de l'immigration traditionnelle et plus récente ;*
- *La création de canaux de dialogue entre les associations de CAP PARIS et leurs homologues français ;*
- *La création de contacts avec les institutions italiennes et françaises ;*
- *La récolte de propositions destinées aux instances italiennes dans les domaines scientifiques, culturels, économiques et sociaux; en particulier concernant la mobilité des "cerveaux" entre la France et l'Italie ;*



Farnesina
Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

Realizzato con il sostegno della Direzione Generale per gli Italiani all'Estero
e le Politiche Migratorie del Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale italiana

- *L'offre d'une activité de mentoring et placement en emploi pour la jeune collectivité essentiellement.*

1. Les Associations fondatrices de CAP PARIS :

Les associations d'anciens élèves ou professionnelles qui ont participé à la création de CAP PARIS sont :

- *Alumni Bocconi (Anciens élèves de l'Université Bocconi de Milan) ;*
- *Alumni Polimi (Anciens élèves du Politechnique de Milan);*
- *Alumni Polito (Anciens élèves du Politechnique de Turin);*
- *Alumni LDV (Anciens élèves du Lycée Leonardo da Vinci de Paris);*
- *Alumni SciencesPo – Circolo Italiano*
- *ALL (Anciens élèves de l'Université Luiss de Rome);*
- *DIRE – Donne Italiana Rete Estera (Réseau de Femmes Italiennes à l'Etranger) ;*
- *IEP – Italian Executives in Paris;*
- *RéCIF – Réseau des Chercheurs Italiens en France;*
- *ADIEF – Association des Dirigeants Italiens en France ;*
- *COMITES – Membre Honoraire*

2. Les activités et les initiatives de CAP PARIS :

Le principal objectif du groupement est l'activité de networking dans le but d'impliquer le plus grand nombre de bénéficiaires. A ces fins, les premières initiatives seront :

- ***networking interne*** entre adhérents des associations du groupement. A ce propos une réunion sera organisée à l'Ambassade pour tous les adhérents des associations fondatrices.
- ***networking externe*** avec des interlocuteurs aux intérêts comparables qu'ils soient privés, associations, entreprise ou institutions italiennes et françaises. Dans cette optique, les Associations membres de CAP PARIS sont encouragées à développer des partenariats avec leurs homologues français ;
- ***la création d'Associations de secteurs*** : le groupement pourrait encourager la création d'associations, consortium ou think tanks qui regrouperaient les professionnels. D'où les projets de création d'une association d'avocats et d'une association de médecins. Dans ce but et à l'initiative du Consulat Général, des rencontres préliminaires ainsi que des réunions avec étudiants universitaires et



Farnesina

Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

Realizzato con il sostegno della Direzione Generale per gli Italiani all'Estero
e le Politiche Migratorie del Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale italiana

doctorants présents temporairement dans la circonscription consulaire ont déjà eu lieu ;

- **le renforcement du Projet Stage-Entreprises** : le projet initié par le Consulat Général et expérimenté par le Lycée Leonardo da Vinci, est destiné aux lycéens des établissements partenaires (Lycées internationaux avec section italienne qui délivrent le double diplôme franco-italien du baccalauréat ou qui proposent l'option baccalauréat international). Dans un deuxième temps, ce projet pourrait s'adresser aux diplômés universitaires ; grâce aux réseaux constitués au sein du CAP Paris, il sera plus aisé d'impliquer les professionnels et les entrepreneurs ;
- **le recensement des élus italiens ou franco-italiens dans les conseils communaux** avec pour objectif celui de les inciter à créer une association qui pourrait, dans le futur, intégrer le regroupement. Il existe actuellement une association de ce type pour la communauté portugaise à Paris et l'idée est de dupliquer l'expérience en l'adaptant à nos exigences et particularités. Le but ultime serait de favoriser la circulation des informations et les opportunités qui se présentent dans la vie citoyenne au bénéfice de personnes privées membres des associations représentatives aussi bien de l'immigration traditionnelle que de la nouvelle mobilité, pour le développement de projets sociaux, culturels et économiques ;
- **la création d'un agenda des événements partagé par toute les Associations** de la Circonscription consulaire dans le but d'en accroître la visibilité, éviter de les superposer et encourager des synergies afin d'en faciliter l'organisation ;
- **activité de chasseur de têtes**: l'objectif pourrait être de mettre à disposition d'éventuels demandeurs les contacts de candidats d'excellence, italiens ou italophones, pour recouvrir des fonctions directives dans les entreprises et organisations.

06/06/2019



Farnesina

Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

Realizzato con il sostegno della Direzione Generale per gli Italiani all'Estero
e le Politiche Migratorie del Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale Italiana